

Master

Direction d'établissement
d'enseignement artistique



MASTER DIRECTION D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (DÉEA) TARIFS DE SCOLARITÉ ET FINANCEMENT RENTÉE UNIVERSITAIRE 2025

MàJ 30/04/2025

TARIFS DE LA FORMATION CONTINUE DIPLÔMANTE

	TARIF	ÉLIGIBLE AU CPF
Frais de scolarité avec prise en charge (convention avec l'Université Rouen Normandie)	5 080 € TTC	Oui
Frais de scolarité avec financement individuel (contrat avec le Cefedem de Normandie)	Nous contacter*	Non

***Le tarif individuel ne peut être appliqué que sur la production des justificatifs suivants :**

- si le candidat est salarié : attestation-s de non prise en charge signée-s par le et/ou les employeurs ou OPCO ;
- si le candidat est indépendant ou auto-entrepreneur : copie de son adhésion à un organisme collecteur et copie de la réponse de cet organisme à sa demande ;
- si le candidat est en recherche d'emploi : attestation de refus de Pôle emploi et/ou du Conseil Régional ;
- si le candidat est bénévole : attestation de non prise en charge de la/les structures auprès de laquelle/lesquelles il est en situation de bénévolat.